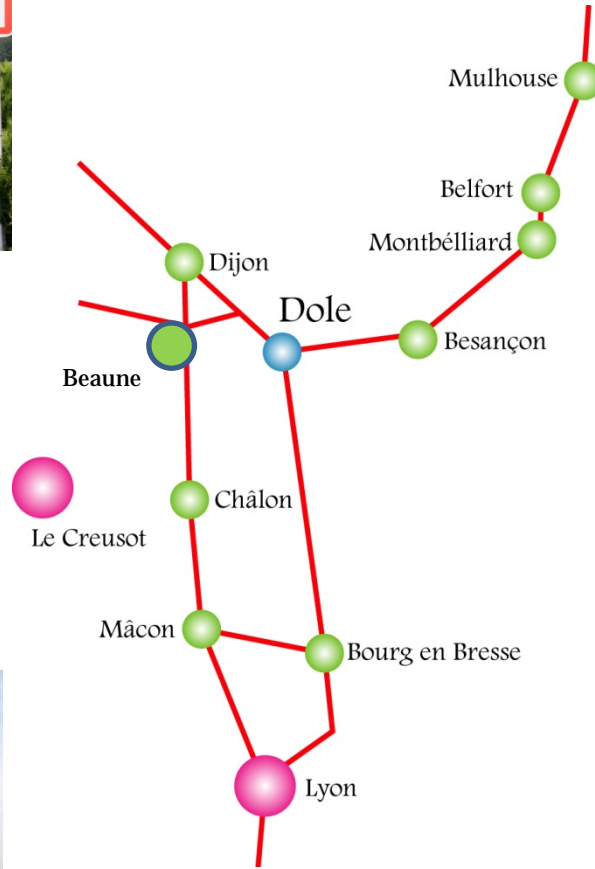


ADGCF – Universités d'été
4 juillet 2011

**La raréfaction de la ressource est –elle une réalité ?
Quel impact sur les missions des intercommunalités ?**



La Communauté d'Agglomération du Grand Dole : carte d'identité



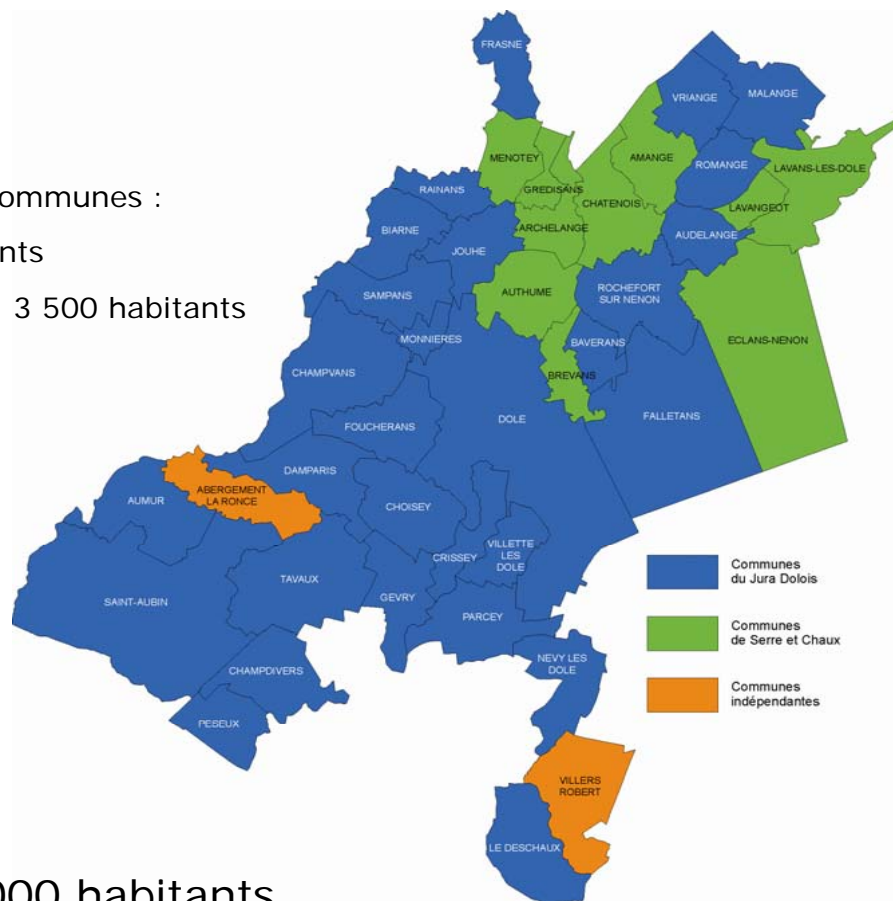
■ Grand Dole

Né le 1^{er} janvier 2008

Issu de la fusion de deux communautés de communes :

Le Jura Dolois, 30 communes, 48 500 habitants

Le Jura entre Serre et Chaux, 10 communes, 3 500 habitants



41 communes, 53 000 habitants

- 1 Ville centre : Dole : 26 000 habitants
- 2 communes entre 3 500 et 5 000 hab
- 30 communes de moins de 1 000 habitants

**La seule Communauté d'Agglomération Jurassienne,
la 4ème de Franche-Comté**



	Avant la réforme de la TP		Après la réforme de la TP	
	Montant (€)	Part en %	Montant (€)	Part en %
Fiscalité économique	13 913 403	75,4 %	9 699 909	49,7 %
Fiscalité ménage	876 854	4,8 %	6 402 097	32,8 %
Compensations	3 653 823	19,8 %	3 421 909	17,5 %
Prélèvement réforme TP	-	-	- 1 079 836	-
TOTAL	18 444 079	100%	18 444 079	100 %

personnels

150 agents

Mutualisation avec la Ville Centre (450 agents)
au 01/01/2012

Direction générale au 01/03/2011

- **La Raréfaction de la ressource est-elle une réalité ? Quels impacts sur les missions de nos intercommunalités ?**

1) Une réalité à contraster

2) Une volonté pour aller vers un nouveau cercle vertueux local, ou vers la reproduction de schémas vicieux ? → A la recherche d'une nouvelle péréquation territoriale...

Un travail mené grâce à l'agrégation des comptes et à la mise en œuvre d'un pacte fiscal et financier

Un nouveau contexte à prendre en compte : la nouvelle donne territoriale

→ La Ville de Dole a de plus en plus de mal à assumer son rôle de ville centre et à assumer les charges de centralité qui y sont liées.

→ Mise en difficulté par son fonctionnement courant et les charges pesant sur ses épaules, elle ne peut plus développer ou créer ses propres politiques de façon satisfaisante,

→ L'Agglomération, outil intégrateur, doit continuer à se développer pour prendre le relais et se constitue une capacité d'investissement forte. Moins dynamique qu'auparavant, sa fiscalité garde des marges dans un contexte global « morose » (contribution FNGIR, VT 0,3%...)

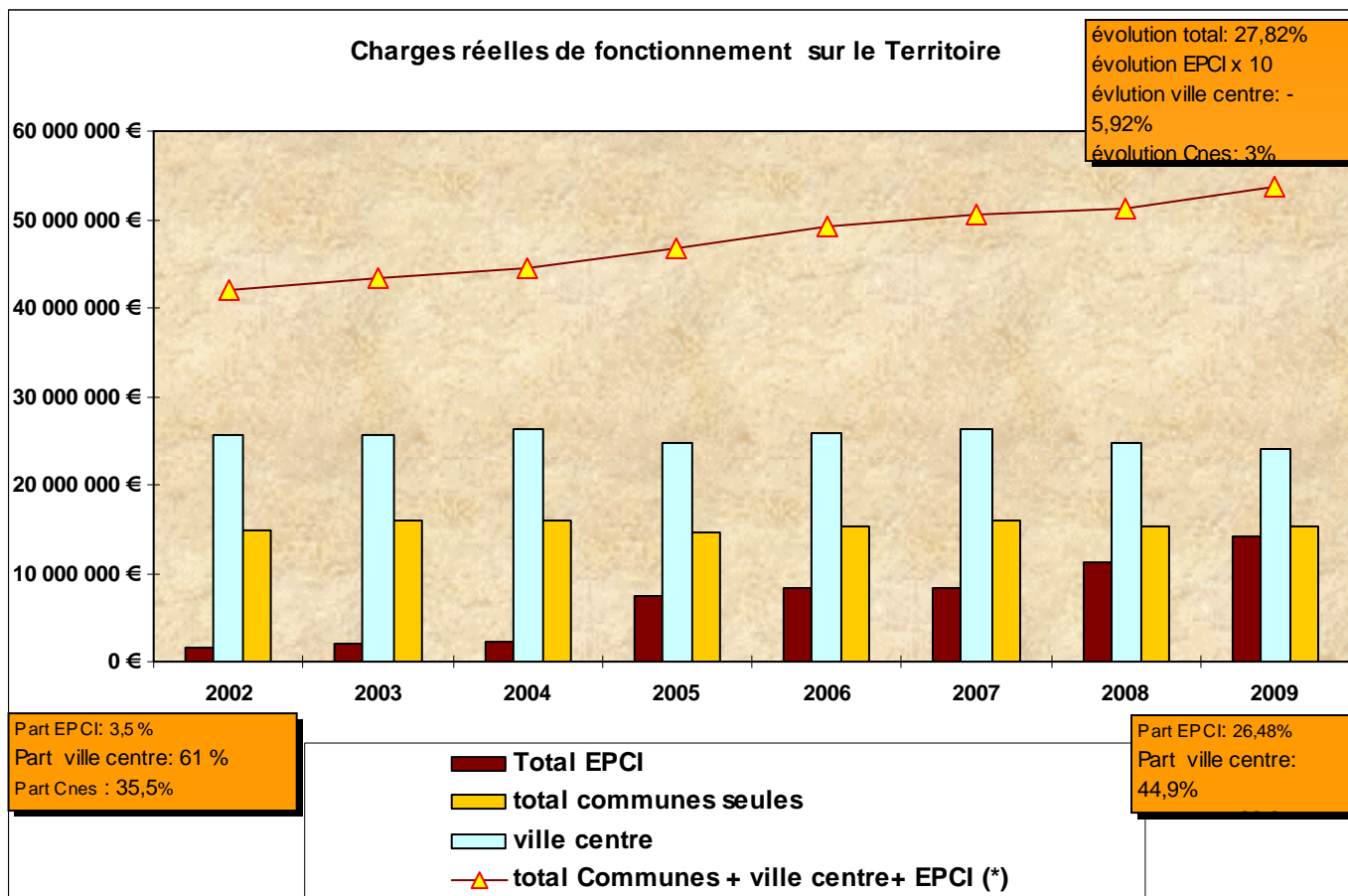
→ Les Communes de la CAGD, faiblement fiscalisées et non impactées par les charges de centralité, génèrent de l'autofinancement et ne participent pas à la solidarité territoriale,

→ Depuis 2011, une nouvelle donne fiscale brouille davantage les cartes et lie étroitement les politiques de la CAGD et de la Ville :

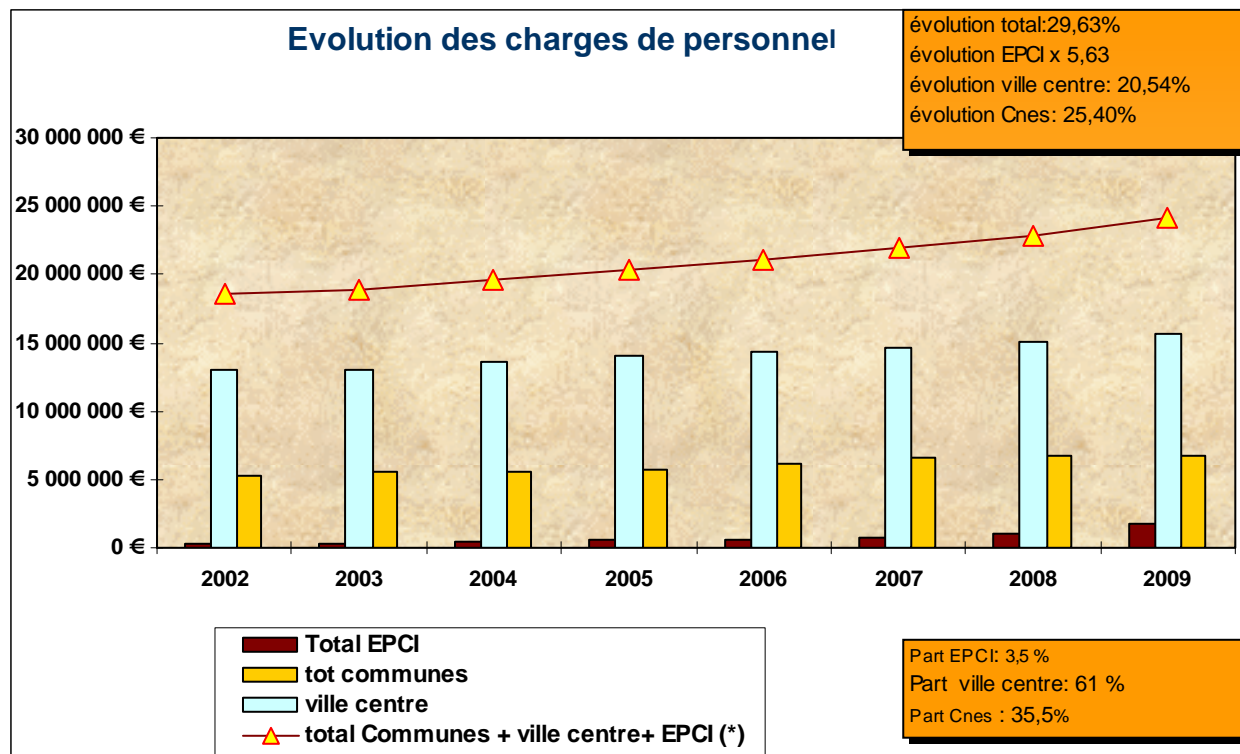
→ partage des taxes ménages.

Cette « déspecialisation » de l'impôt implique une coordination des politiques de chaque entité (pacte fiscal et financier)

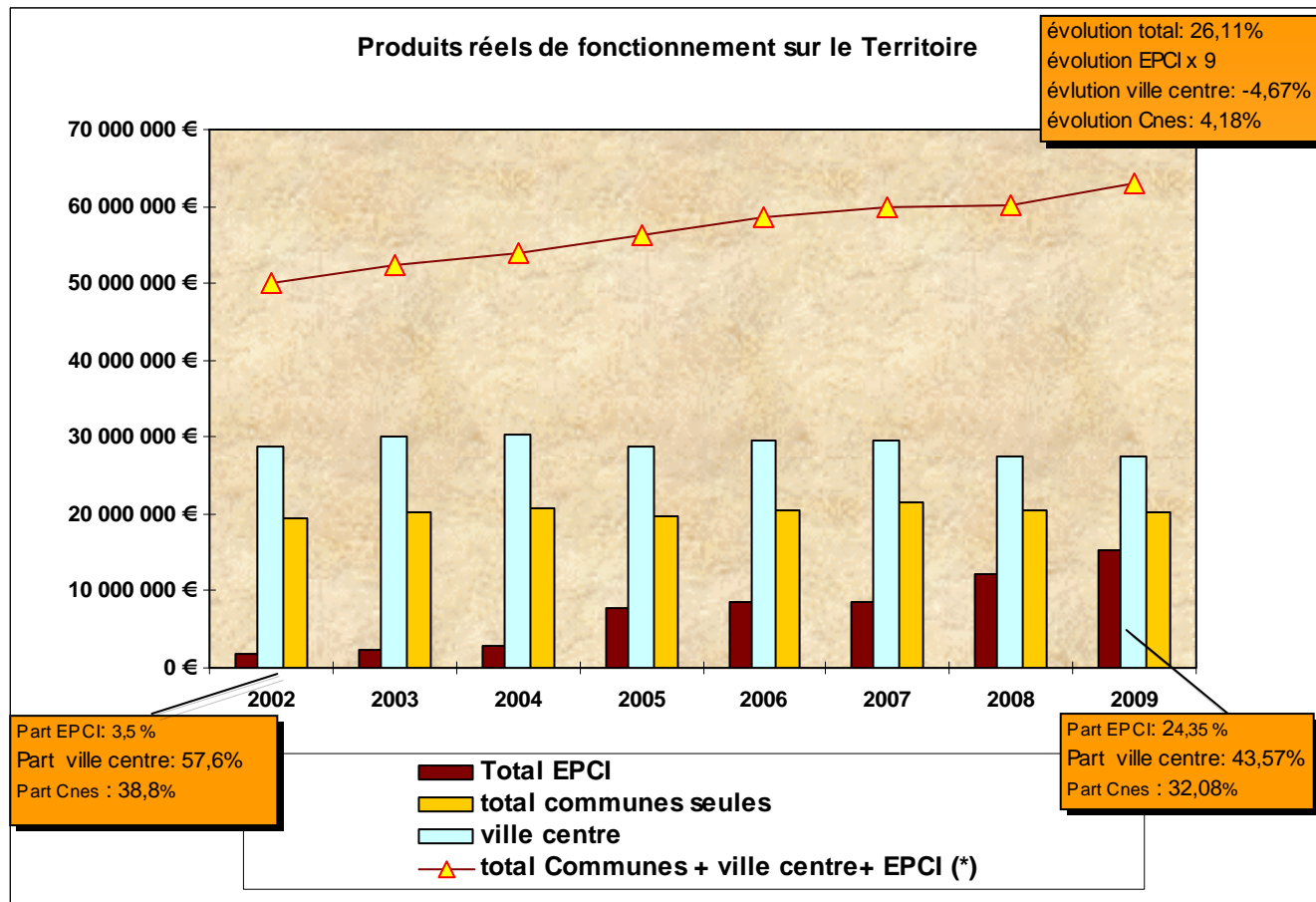
Les dépenses réelles de fonctionnement sur le territoire



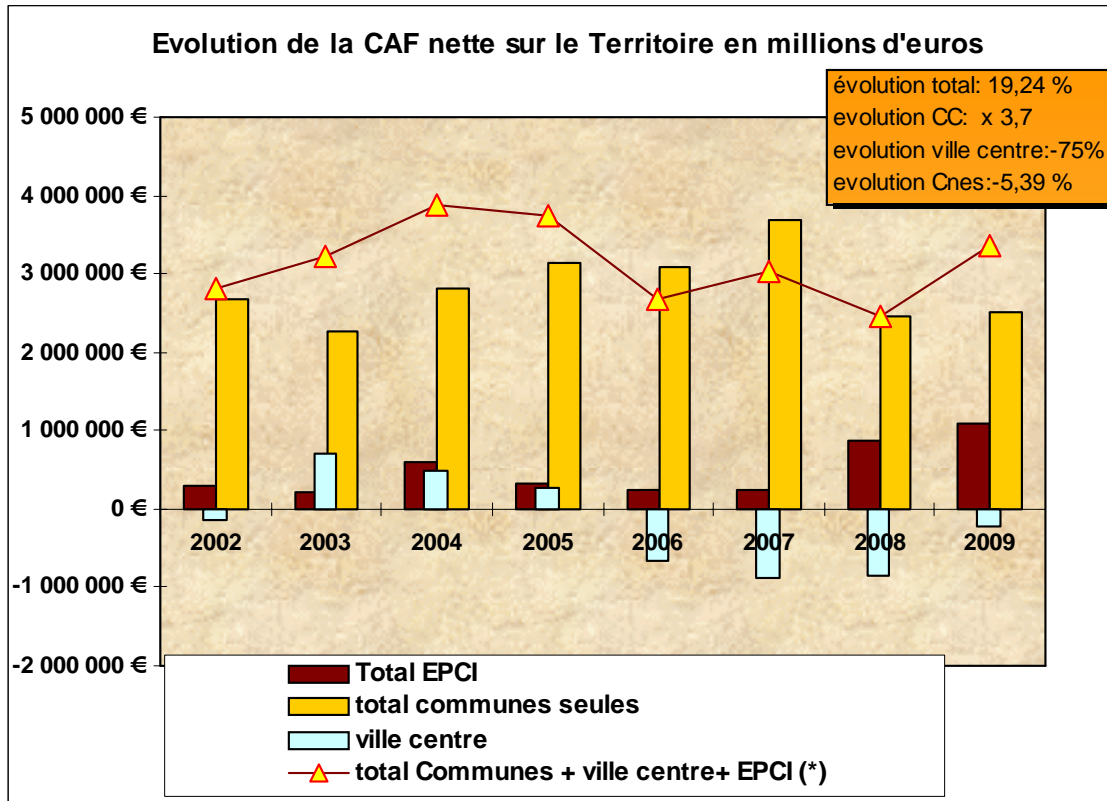
Les dépenses de personnel sur le territoire



Les recettes réelles de fonctionnement sur le territoire

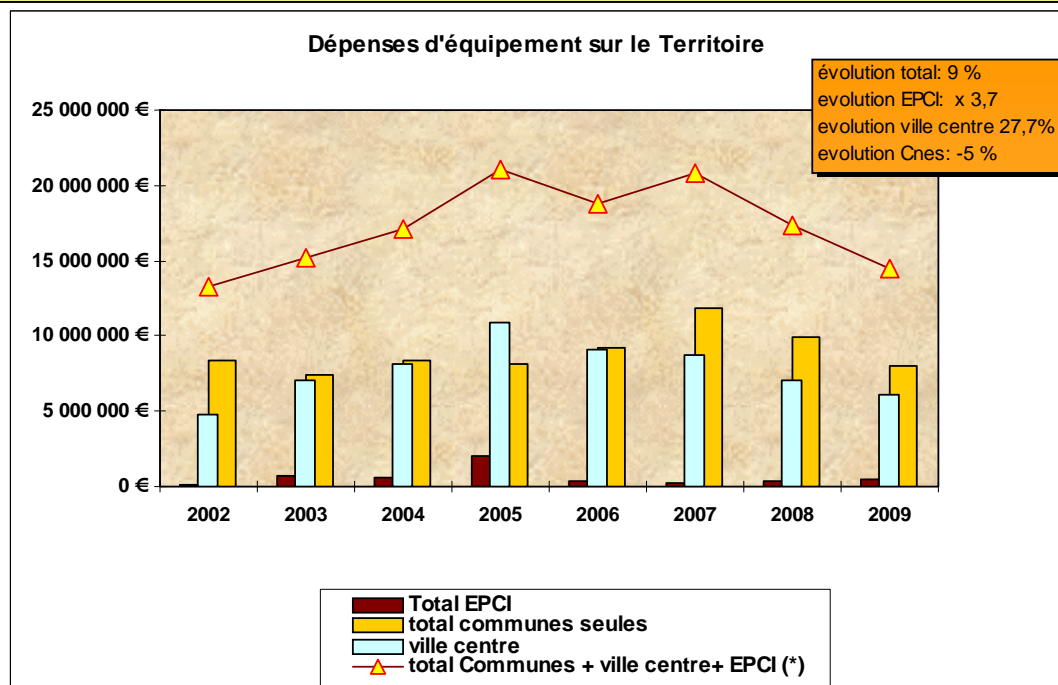


La Capacité d'Autofinancement Nette sur le territoire



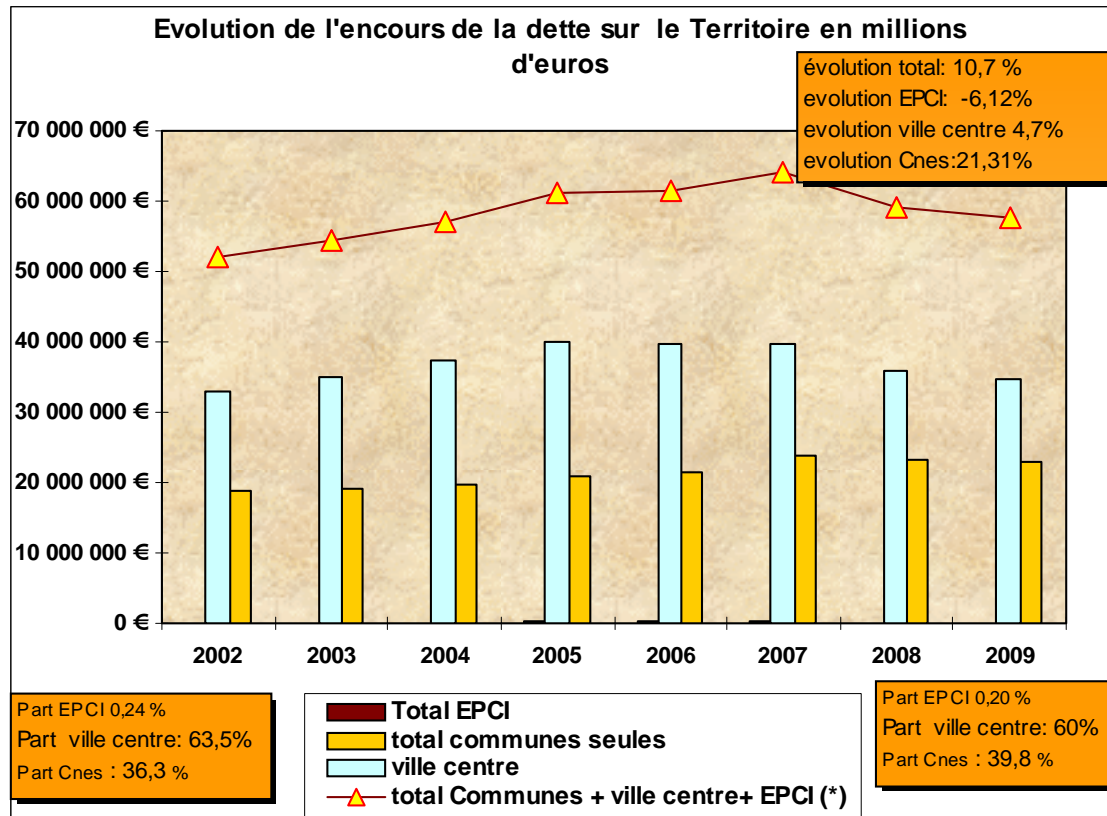
Répartition CAF nette	2002	2009
EPCI	10%	32%
Ville-centre	-5%	-7%
Cmes seules	94%	75%
Total cmes + Ville-centre + EPCI	100%	100%

L'investissement sur le Territoire



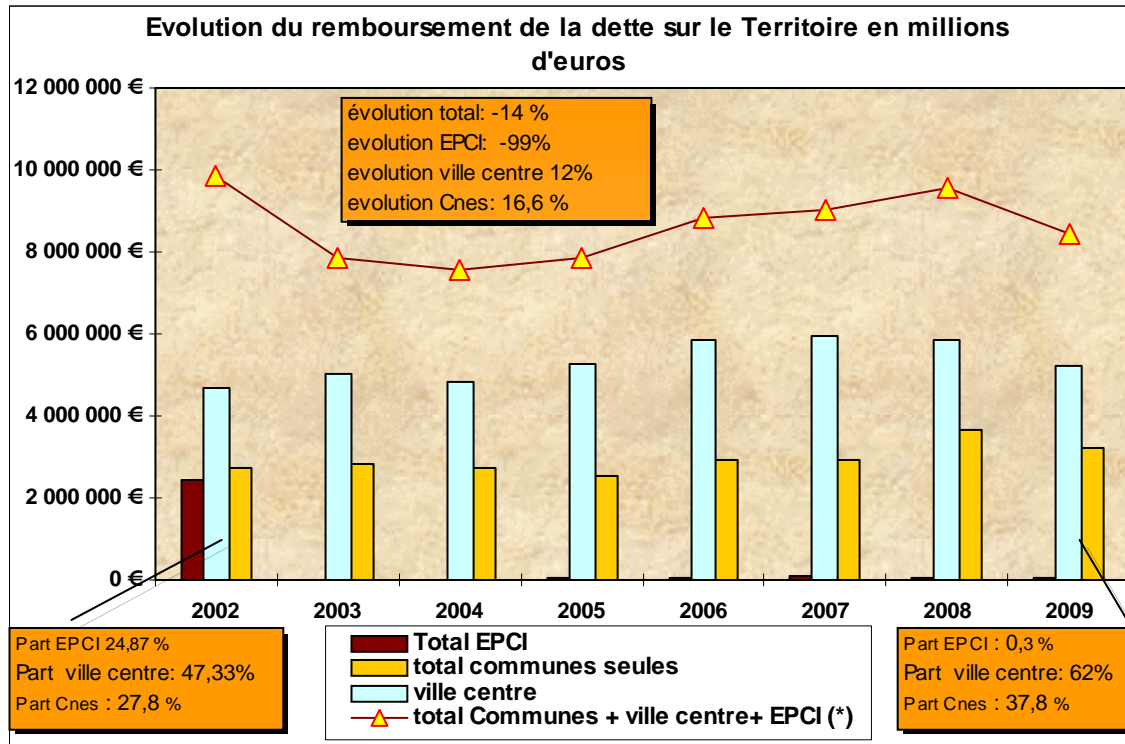
<u>Fonds globalisés</u>	2006	Var 06-07	2007	Var 07-08	2008	Var 08-09	2009	Var 06-09
EPCI	52 452	-73%	13 998	179%	38 997	9%	42 601	-19%
Ville-centre	1 322 307	23%	1 621 845	-11%	1 435 498	-7%	1 337 036	1%
Cnes seules	1 191 058	-9%	1 081 049	18%	1 275 920	112%	2 700 051	127%
Total cnes + Ville-centre + EPCI	2 565 817	6%	2 716 892	1%	2 750 415	48%	4 079 688	59%

L'encours de la dette sur le Territoire



Remboursement de la dette sur le Territoire

(annuité en capital + charges financières)



UNE EVOLUTION DE L'EPARGNE POSITIVE A RELATIVISER

- Après une croissance sur la période initiale, l'épargne dégagée par le territoire est en légère baisse depuis 2005...
- La diminution est assez prononcée pour les communes autres que Dole depuis 2007 (année qui a correspondu à un pic).
- Cette réduction est partiellement compensée par l'augmentation sur la période récente caractérisant Dole et surtout la Communauté d'agglomération... augmentations qui n'auraient pu être acquise sans une utilisation significative du levier fiscal.
- La CA ne concentre que 11% de l'épargne en 2009. La ville-centre concentre 35% de l'épargne globale du territoire en 2009 et un peu moins de 40% du total de l'épargne communale c'est-à-dire une part inférieure à son poids dans la population (49%).

	CAF 2009
Ville-centre	35%
Autres communes	54%
EPCI	11%

DES INVESTISSEMENTS CONCENTRES SUR LES COMMUNES

- Les investissements sont principalement concentrés sur les communes, la Communauté d'agglomération n'ayant pas véritablement débuté sa montée en puissance sur ce point.
- Sur la longue période, Dole investit légèrement moins que les autres communes. Mais cette répartition est presque conforme au poids de la ville-centre dans la population (46,5% des investissements communaux réalisés par la ville-centre contre un poids de 48,4% dans la population).

	Investissements moyens 2002-2009
Ville-centre	45%
Autres communes	52%
EPCI	3%

- Cette analyse masque en réalité deux périodes :
 - Jusqu'en 2006, Dole et les autres communes font presque jeu égal dans les investissements (en moyenne annuelle) en se partageant un peu plus de 80M€ de dépenses, soit environ 12M€ par an
 - Depuis 2007, la Ville-centre ne représente plus que 42% des investissements (en moyenne 7M€ par an) contre 58% pour les autres communes (près de 10M€ par an)

UNE LEGERE CROISSANCE DE L'ENDETTEMENT

- La dette est concentrée sur les seules communes et s'est légèrement accrue sur la période.
- Cette croissance est principalement due aux communes autres que Dole et doit être reliée avec leur niveau d'investissement accru.

	Dette 2009
Ville-centre	61 %
Autres communes	39 %
EPCI	0%

DES MARGES DE MANŒUVRE FINANCIERES DIFFERENCIEES

- La CA n'a pas encore trouvé sa place en tant qu' « investisseur significatif » et en terme de poids financier plus généralement (son épargne ne représente que 11% de l'épargne dégagée par le territoire)
- Les communes ont conservé un rôle majeur. Mais les situations diffèrent fortement entre la ville-centre et les autres communes.
 - La Ville-centre maintient son niveau d'investissement antérieur avec une capacité d'épargne sensiblement plus faible et une dette sensiblement plus élevée
 - Les autres communes montent en puissance, surtout sur la période récente avec des marges de manœuvre plus élevée.

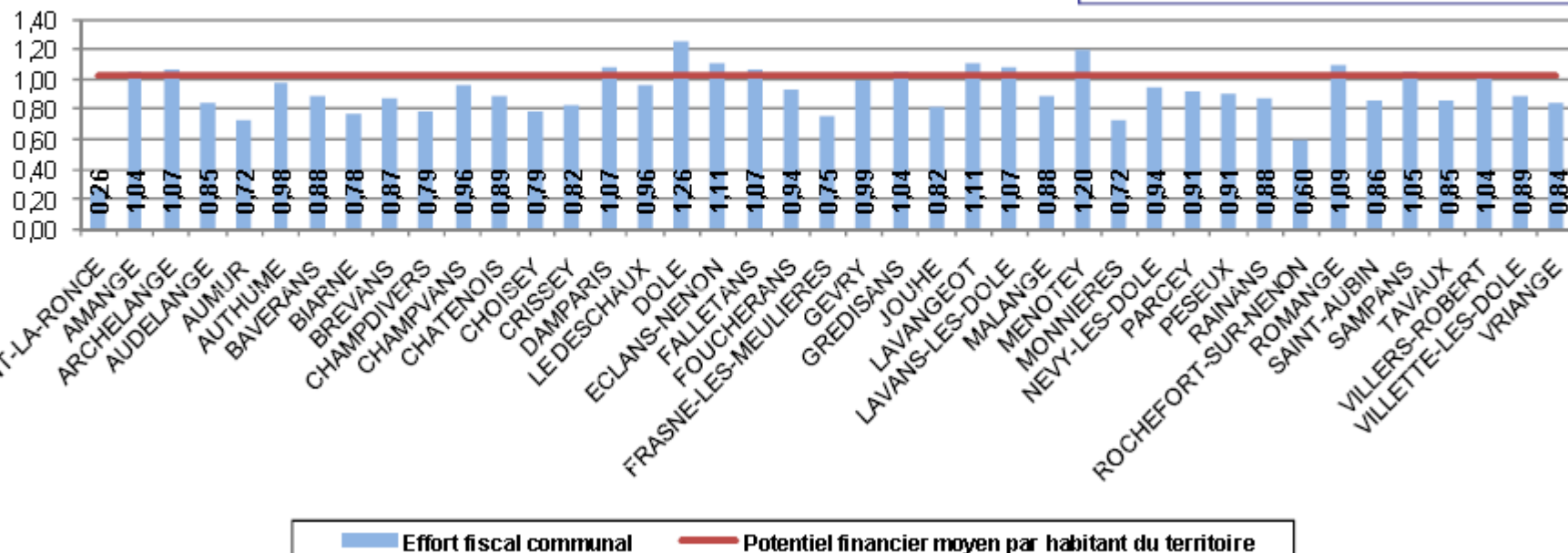
	Investissements moyens 2002-2009	CAF 2009	Dette 2009
Ville-centre	45%	35%	61%
Autres communes	52%	54%	39%
EPCI	3%	11%	0%

- La différenciation des marges de manœuvre se retrouve dans le ratio de capacité de désendettement qui s'il se limite à un peu plus de 6 années pour le territoire, s'élève à 11 années pour la ville centre et à 4 pour les autres communes.

	Dette/CAF brute
Ville-centre	11
Autres communes	4
EPCI	-

Effort fiscal 2009

Moyenne de la CA : 1,03



TAUX VOTES

2006 2007 2008 2009 2010

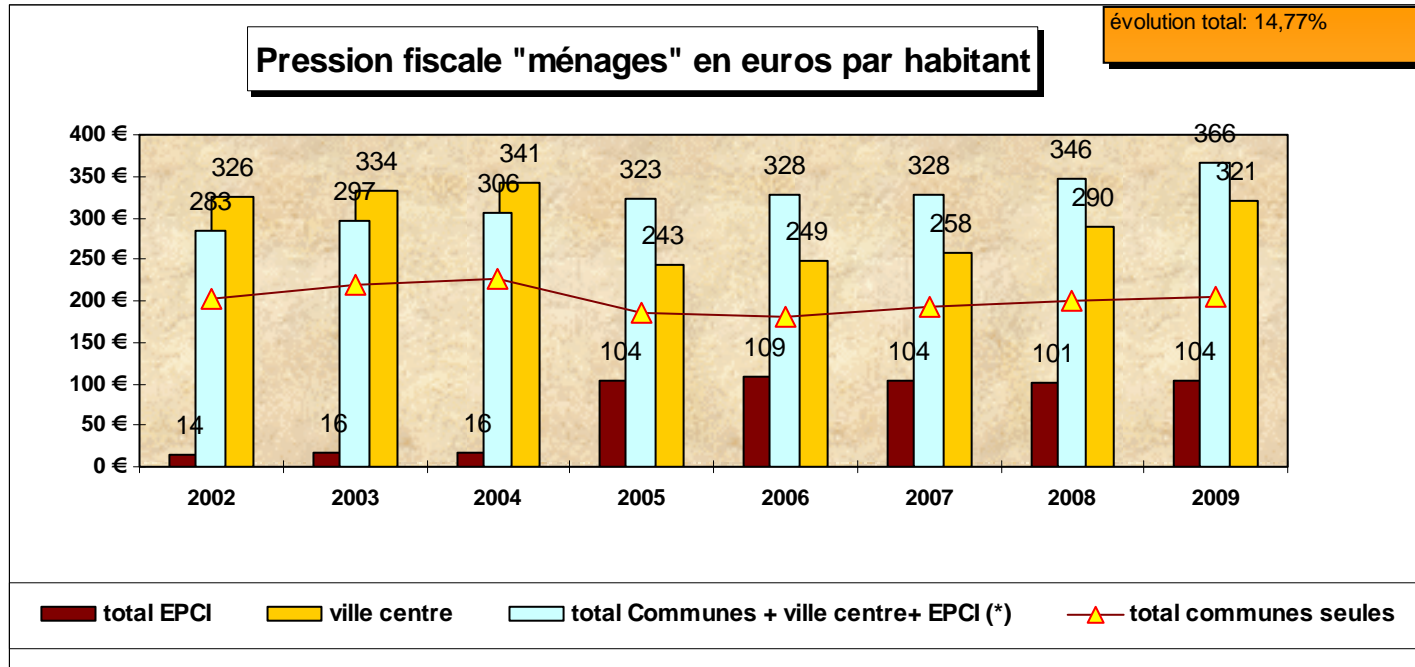
Taxe d'habitation	11,69%	11,69%	12,65%	13,43%	13,43%
Taxe sur le foncier bâti	18,39%	18,39%	19,99%	21,22%	21,22%
Taxe sur le foncier non bâti	32,22%	32,22%	33,54%	35,61%	35,61%

Effort fiscal

2006 2007 2008 2009 2010

Ville de Dole	1,29	1,28	1,29	1,27	1,26
Moyenne de la strate	1,30	1,30	1,31	1,30	1,28

La Fiscalité sur le Territoire



- Une Communauté d'Agglomération jeune, qui n'a pas pris l'entière mesure de ses capacités financières
- Des communes sous-fiscalisées qui mènent un train de vie supérieur à la Ville-Centre et génèrent un autofinancement net non négligeable
- Une ville centre qui s'essouffle et qui n'arrive pas à trouver sa place légitime

Un vrai risque sur l'attractivité du territoire en général, avec des investissements de centralité de moins en moins forts

Un risque également de reproduction d'un schéma vicieux avec la détérioration des capacités d'investissement de l'Agglomération

Par la création d'un système à double entrée CAGD / Dole, au risque de reproduire le schéma d'essoufflement connu actuellement à Dole

→ minoration systématique des charges transférées

→ demande forte de nouveaux services (ou mise à niveau) à l'Agglomération sans contrepartie des communes hors Dole (enfance jeunesse, lecture publique...)

→ Les projets d'investissement lourds de la CAGD vont obérer à terme ses capacités financières (caserne SDIS, quartier Gare, Nouvelle piscine, hôtel d'Agglomération)

→ **Comment repenser la solidarité entre les territoires et passer à un vrai plan de solidarité territoriale ?**

- **Une volonté pour aller vers un nouveau cercle vertueux local, ou vers la reproduction de schémas vicieux ? → A la recherche d'une nouvelle péréquation territoriale et de politiques coordonnées...**

Les clés de la nouvelle gouvernance politique, fiscale et financière sont données par la Loi du 16 décembre 2010

- Mutualisation des services en cours de mise en œuvre entre Agglo et Ville-Centre généralisée aux communes membres contre paiement de prestations → vers l'administration territoriale unique
 - Généralisation des Transferts de charges de centralité
 - Partagés financièrement entre Ville-Centre et communes
 - Sous réserve de garantie de maintien a minima du service rendu (mise en place d'un pacte de confiance Ville / CAGD) (lecture publique et sports)
 - Mise en œuvre de fonds de concours ascendants pour les équipements
 - Mise en œuvre des ACTP variables en cas de demandes spécifiques de services pour les communes membres
- L'inversion du sens de la solidarité**

Mise en œuvre de la réforme territoriale en 2014 : le renforcement politique de la Ville-Centre

Puis mise en œuvre de la DGF Territoriale ?

Puis mise en œuvre de l'unification des taux ?

Les impacts sur nos intercommunalités :

un couple Ville-Centre / Agglomération incontournable et forcément lié...

une agglomération politisée, une régularisation nécessaire...

Projet d'agglomération 2010-2014

